Le dossier médical partagé, pour une meilleure prise en charge

Santé. Le patient peut créer (ou non) ce DMP pour s'assurer de son suivi médical.

Trois lettres qui peuvent changer pas mal de choses. DMP, pour dossier médical partagé. Un carnet de santé numérique qui vise à *« améliorer la qualité et la sécurité des soins »*.

■ « Le DMP favorise une meilleure coordination et la continuité des parcours de soins. » A.-M. V.

1 - Le DMP, à quoi ça sert ?

C'est la mémoire de santé de chaque patient. Outre les informations apportées par les professionnels de santé consultés telles que synthèses médicales, comptes-rendus d'hospitalisation, résultats d'analyses ou d'examens, bilans divers, le DMP est automatiquement alimenté par l'Assurance maladie à partir de l'historique des soins et des traitements remboursés des 24 derniers mois. Le patient, quant à lui, peut ajouter en quelques clics, depuis l'application dédiée DMP ou le site dmp.fr, des renseignements utiles à son suivi médical (groupe sanguin, allergies, entre autres).

2 - Le DMP et les professionnels

Le DMP semble faire l'unanimité auprès des professionnels de santé. Aussi, lors du point presse, ils étaient tous réunis à la caisse commune de Sécurité sociale, à Mende : Ghislaine Charbonnel, directrice de la CCSS, Sébastien Massa, sous-directeur de la branche santé, Françoise Rouquier, responsable du service relations professionnels de santé.

Également le docteur Mathilde Minet, représentant l'ordre départemental des médecins de Lozère ; Julie Durand, directrice par intérim de l'Hôpital Lozère, Olivier Zambrano, son directeur des ressources humaines, et le docteur Didier Putod, médecin et président de la commission médicale d'établissement de l'Hôpital Lozère. Présent enfin Bruno Llinares, responsable du système d'information, et était excusée Geneviève Rouquet, représentante de l'ordre départemental des pharmaciens de Lozère.

3 - Le DMP et ses points forts

Il y a un *« double intérêt »*, comme l'ont rappelé les intervenants lors du point presse : *« Un intérêt individuel : le patient a une mémoire gratuite de son état de santé. Un intérêt collectif aussi, puisque cela génère une meilleure coordination des soins et évite des examens redondants. »* Et ainsi, par la même occasion, cela permet au système de santé de réaliser quelques économies. *« C'est un très bon outil »*, estime le docteur Minet. Le docteur Putod va même plus loin : *« Le DMP, c'est juste essentiel. Ça fait quinze ans qu'on en parle. Il faut tout faire pour qu'on le déploie. Cela va fluidifier le parcours de soins des patients. »*

4 - Le DMP, un outil sécurisé

Cela a été dit et redit lors du point presse : l'outil est sécurisé ; les informations étant accessibles uniquement par code unique. *« Tout est gratuit et confidentiel »*, insiste Sébastien Massa. *« Le patient garde le contrôle de ses données puisqu'il choisit les professionnels de santé qui auront le droit d'y accéder*, souligne la CCSS. *Les données qui y sont stockées sont cryptées, à partir d'une clé propre à chaque assuré. Ces données ne peuvent être diffusées ou exploitées à des fins commerciales, d'études ou autre. »*

5 - Où peut-on créer son DMP ?

Cela ne prend que quelques minutes, promet-on à la CCSS, pour ouvrir un DMP. Pour ce faire, soit se rendre à l'accueil de la caisse commune de Sécurité sociale, rue des Carmes à Mende. Soit sur Internet : www.dmp.fr. Soit, enfin, aller dans une pharmacie équipée à cet effet.

6 - Le DMP, où en est-on ?

Après 18 mois d'expérimentation, le dossier médical partagé est en train d'être déployé. Au 18 janvier, 2 370 DMP ont été créés en Lozère, 4 millions en France. La CCSS vise d'ici la fin de l'année le chiffre de 10 000 dans le département.

ANNE-MARIE VINCENT
amvincent@midilibre.com

Une carte scolaire qui fait débat

Éducation. Les fermetures de postes envisagées ne conviennent pas aux syndicats.

« L'envergure des mesures nous a fortement décontenancés, explique Nathalie Perret, enseignante et représentante des personnels pour le SNUipp-FSU 48 du premier degré, prenant la parole au nom de ses collègues, ce vendredi soir, à l'issue du Comité technique spécial départemental (CTSD). *Il faut savoir qu'on démarre avec une dotation nulle, cela veut dire qu'on n'a aucun poste par le rectorat en janvier dernier. Avec zéro poste, il fallait faire une carte scolaire avec a minima quelques ouvertures. On s'y retrouvait. »*

Mais si on évoque des ouvertures, on parle aussi de fermetures envisagées, principe des

■ Certains enseignants mobilisés en début de réunion. A.-M. V.

Des fermetures de postes aux

au milieu rural », rappelle

nimement contre le projet du directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Pascal Clément. *« Il doit retravailler un peu son sujet, en tout cas on l'espère*, ajoute Nathalie Perret. *Il va nous proposer, lors du CTSD le 19 février prochain, un projet de mesure de carte scolaire. »*

Donc, tout n'est pas perdu. *« Le Dasen a su évoluer, ayant écouté des élus et les syndicats »*, selon eux, bien conscients cependant, d'une baisse démographique en Lozère et de la *« concurrence »* avec les écoles privées. Mais, ce vendredi soir, les syndicats n'étaient *«pas satisfaits ». « On reste mobilisés »*, promettent-ils, tout en

FAITS DIVERS

Villefort
Une jeune fille percutée par une voiture

Un accident s'est produit ce vendredi vers 16 h, devant le collège de Villefort. Une jeune fille âgée de 12 ans s'est baissée pour refaire son lacet. Le conducteur d'une voiture qui était stationnée ne l'a donc pas vue lorsqu'il a redémarré. La voiture, qui roulait alors à très faible allure, a heurté la jeune fille.
La victime a été touchée pa le véhicule au bassin et aux jambes.
Elle a été transportée par les pompiers à l'hôpital de Mende, pour passer des radios.

Chambre d'agriculture les résultats complets

Élection. La liste par collèges.

Chefs d'exploitation et assimilés. Sont élus : Muriel Pascal (Confédération paysanne) ; Vivien Fayet (Modef) ; Vincent Bonnet (FDSEA/JA) ; Olivier Boulat (FDSEA/JA) ; Christine Valentin (FDSEA/JA) ; Julien Tuffery (FDSEA/JA) ; Michaël Meyrueix (FDSEA/JA) ; Nadia Vidal (FDSEA/JA) ; Frédéric Valette (FDSEA/JA) ; Patrice Boulet (FDSEA/JA) ; Élodie Joubert (FDSEA/JA) ; Éric Chevalier (FDSEA/JA) ; Virginie Durand (FDSEA/JA) ; Loïc Rossignol (FDSEA/JA) ; Philippe Buffier (FDSEA/JA) ; Ludovic Rouvière (FDSEA/JA) ; Maria Baret (Coordination rurale) ; Hervé Sapet (Coordination rurale).
Sont proclamés élus à la chambre régionale d'agriculture : Olivier Boulat (FDSEA/JA) ; Michaël Meyrueix (FDSEA/JA) ; Maria Baret (Coordination rurale).
Salariés de la production agricole. Sont élus : Alain Malhautier (CGT) ; Clément Mathieu (CFDT) ; Aurélie Clergue (CFDT
Salariés des group ments professionne agricoles. Sont élu David Étienne (FO) ; Jea Christophe Delpue (CFDT : FGA) ; Isabe Trocellier (CFDT : FGA
Anciens exploitan et assimilés. Est él Jean Flayol (FDSEA/ Lozère).
Sociétés coopérativ agricoles de produ tion. Est élu : Sylvain C valier (FDCuma Lozère
Autres sociétés co pératives agricoles Sica. Sont élus : He Solignac (De la coopé tion) ; Sylvie Fages (D coopération) ; Vinc Pages (De la coopératio
Caisses de Cré agricole. Est élu : Mic Brugeron (Crédit agric du Languedoc).
Caisses d'assuran mutuelles agricoles caisses de MSA. élu : François-Xavier deilles (MSA-Groupan
Organisations syn cales d'exploita agricoles. Est élu : J François Mau (FDSEA/JA).

CHASSE

● **DES RÉUNIONS DE SECTEUR**

Les réunions de secteur de la fédération de chasse sont u temps fort pour faire le point et envisager l'avenir. À cheva entre la fin de la saison de chasse 2018-2019 et le début printemps, la fédération part à la rencontre de ses adhére sur le terrain. Neuf réunions de secteur sont prévues aux quatre coins de la Lozère. Le président de la fédératio André Thérond, animera ces réunions, accompagné par le administrateurs de chaque secteur et le directeur de la fédération. Il sera question de faire le point sur la saison q s'achève (gestion de la chasse et des espèces de grand et petit gibier, dégâts de sangliers, sécurité, fonctionnement sociétés de chasse…) et d'aborder tous les sujets stratégi et les projets sur la chasse en Lozère. Un point sera fait également sur la réforme en cours de la chasse française. Tous les chasseurs locaux sont invités à participer à ces réunions. C'est un moment très important pour la fédérat à la fois en matière d'échanges et de proximité avec tous ses adhérents. Voici le planning de ces rencontres. Secteu Mende, Badaroux, Valdonnez : lundi 11 février, à 17 h, au siège de la fédération départementale, route du Chapi à Mende. Secteur 2, Aumont, Saint-Chély, Saint-Alban, Le Malzieu, Fournels : jeudi 14 février, à 17 h, haut de la s polyvalente de Saint-Alban. Secteur 3, Le Bleymard, Villef lundi 18 février, à 17 h 30, à la salle des fêtes du Bleymar Secteur 4, Châteauneuf, Langogne, Saint-Amans : mardi 19 février, à 17 h, à l'amphithéâtre de la mairie de Châteauneuf-de-Randon. Secteur 5, La Canourgue, Mass Causses-Gorges, Marvejols, Chanac, Nasbinals, Saint-Ger du-Teil : lundi 25 février, à 17 h, à la salle du Cheval-Rou à Marvejols. Secteur 6, Barre-des-Cévennes, Florac-Trois-